



SERVICE DES EXAMENS DE LANGUE FRANCAISE RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

CENTRES DE GRÈCE - SESSION DU 11 DÉCEMBRE 2011

**Diplôme de langue et littérature française – Paris Sorbonne C2**

**Option union européenne**

**Épreuve de compte rendu (résumé) et commentaire**

Note sur 20 - Durée 3h30

**Épreuve de compte rendu et commentaire :**

**Épreuve de compte rendu et commentaire :** Vous ferez le compte rendu (sous forme de résumé libre) de ce texte (en 200 mots  $\pm 10\%$ ). Vous indiquerez le nombre de mots.

1. **Vous proposerez** ensuite à votre choix :

- a) Soit un **commentaire libre** de l'ensemble du texte ( **$\pm 300$  mots**)
- b) Soit un **commentaire de la phrase soulignée** « **Mais il est nécessaire pour l'Union de défendre de façon très énergique et virulente l'intérêt européen en tant qu'objectif spécifique assurant une cohérence que les États membres ne peuvent assurer** »

Indiquez **obligatoirement** quel commentaire vous choisissez le premier ou le second.

## **L'Union européenne face au défi de la mondialisation**

dimanche 16 mars 2008, par [Anne-Christine Desnuelle](#)

Depuis presque huit ans, dans un contexte mondial de plus en plus globalisé, l'Union européenne s'est fixée, dans la déclaration de Lisbonne, comme objectif de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale » pour 2010.

Le but de la stratégie de Lisbonne était de créer une stratégie globale, afin de permettre à l'Union européenne de s'adapter « au formidable bouleversement induit par la mondialisation et par les défis inhérents à une nouvelle économie fondée sur la connaissance ».

Une étude réalisée par la Fondation pour l'Innovation Politique, sous la direction d'Elvire Fabry, visait à partir d'un panel de huit États membres (Suède, Estonie, Pologne, France, Allemagne,

Royaume Uni, Espagne, Italie) à analyser l'évolution des débats publics sur la mondialisation. D'une part, l'étude comportait, un sondage qui portait sur deux tranches d'âge, les 16-29 ans et les 30-50 ans, de manière à analyser s'il y avait un clivage générationnel significatif. D'autre part, des études qualitatives ont été réalisées par des experts des différents pays pour préciser l'état du débat public sur la mondialisation, identifier les enjeux qui priment, les acteurs qui pèsent dans le débat, les attentes en termes de régulation.

On s'aperçoit que dans la majorité des huit pays étudiés, la mondialisation semble considérée comme un fait inévitable auquel il faut s'accommoder et dont on peut tirer parti. La dimension économique de la mondialisation ne serait pas jugée négativement :

Lorsqu'on demande aux sondés d'arbitrer entre les propositions suivantes « la mondialisation augmente mes opportunités personnelles/ la mondialisation constitue une menace pour le marché de l'emploi dans mon pays », les Européens privilégient en moyenne l'aspect « opportunités ».

C'est en Pologne et en Estonie que les citoyens sont les plus positifs.

Seuls deux pays présentent un visage différent : la France et l'Allemagne, pour lesquels les menaces sont jugées comme plus importantes que les opportunités.

On notera qu'au Royaume-Uni le degré de menace est estimé aussi important que les opportunités possibles.

En France, on peut dire que la vision d'une mondialisation perçue comme un projet politique auquel il faut résister reste très répandue dans la société. Plus particulièrement, les Français ne refusent pas le changement, mais l'angoisse sociale exprimée tient à leur perte de confiance dans la capacité des élites sociales, politiques et économiques à anticiper et accompagner les mutations liées à l'Europe et la mondialisation. Si la diversité des perceptions de la mondialisation est grande, en revanche il y a un grand consensus sur le besoin de réguler la mondialisation.

Après cinquante ans d'effort et de réalisations exceptionnelles comme le marché intérieur, la monnaie unique, l'Union européenne doit donc encore faire ses preuves aux yeux de ses citoyens sur la scène internationale afin d'y défendre efficacement ses intérêts, de peser dans les décisions, et de s'ouvrir, sans craintes, au monde. Le risque est de voir l'Union européenne de moins en moins puissante dans les instances mondiales alors que les États membres y sont surreprésentés, faisant perdre toute crédibilité aux institutions communes. Le meilleur exemple est celui des instances financières dans lesquelles malgré l'[Euro](#) l'Union, en tant que telle, est totalement absente.

L'interpénétration des économies européennes est plus forte que jamais du fait notamment du marché intérieur, ce qui assure un progrès social important. **Mais il est nécessaire pour l'Union de défendre de façon très énergique et virulente l'intérêt européen en tant qu'objectif spécifique assurant une cohérence que les États membres ne peuvent assurer indépendamment** . L'intérêt européen doit être défini avec précision, articulé avec fermeté, défendu avec détermination pour que l'Europe puisse mettre en place les fondements appropriés de l'action future. L'Union européenne a été l'une des principales prescriptrices de normes commerciales, sanitaires, sociales et environnementales, via notamment la production normative de l'OMC. Elle a ainsi promu ses valeurs communes dans le monde. L'Union européenne devrait s'efforcer de développer une stratégie normative encore plus conquérante pour le marché international.

La stratégie de Lisbonne relancée en mars 2005 reste aujourd'hui plus que jamais d'actualité.